

Châlons-en-Champagne, le **18 NOV. 2022**

Affaire suivie par : Céline FORESTIER pour Virginie ROUX
Tél. : 03 26 70 82 08
Mèl. : ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr
Réf. : 2022-11-55
L.R. : 1A17624111487

Monsieur,

Vous avez dirigé, en tant que commissaire enquêteur, du 20 septembre au 21 octobre 2022, une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société SARL Parc éolien de la Côte du Moulin (filiale de Valeco), en vue de construire et d'exploiter un parc éolien sur le territoire de la commune de Vésigneul-sur-Marne.


Vous m'avez fait part, par courrier du 10 novembre 2022, de votre souhait de disposer d'un délai supplémentaire de 15 jours quant à la remise de votre rapport et de vos conclusions, en raison de problèmes techniques de matériel informatique et de santé due à une infection "covid".

Pour rappel, vous aviez initialement jusqu'au 21 novembre 2022 pour me communiquer ces deux éléments. Compte tenu des nombreuses remarques formulées lors de l'enquête publique et de la difficulté que le porteur de projet rencontre pour y répondre, je vous informe accéder à votre requête.

Vous avez dorénavant jusqu'au 6 décembre 2022 pour me transmettre lesdits documents.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

**Pour le Préfet et par délégation,
L'Adjoint au Chef de service environnement,
eau et préservation des ressources,**


Flavien Vaillie

Monsieur Jean-Claude COUVIN
20 rue Victor Schoelcher
52100 SAINT-DIZIER

Copies à : UD DREAL
Tribunal Administratif